

Eau et assainissement

L'enjeu de la gestion publique

Aujourd'hui à Varages, Danielle Mitterrand, Michel Partage et Jean-Luc Touly lancent l'appel national aux élus « pour une gestion publique de l'eau potable en France ». Pas rien.

(Photo Bruno ISOLDA)

Tout le monde connaît la grande dame pour ses actions humanitaires, ses engagements sans concessions, son association France Liberté, qui de par le monde bataille auprès des peuples les plus démunis pour « l'eau et la vie, l'éducation, l'économie responsable, les pratiques démocratiques ».

Si Danielle Mitterrand vient ce matin chez nous à Varages, avec Jean-Luc Touly (lui-même président de l'Association pour le Contrat mondial de l'eau) et bien entendu le maire de la commune Michel Partage (aussi membre directeur du Réseau national des élus et collectivités hors AGCS, ou Accord général sur le commerce et les services), c'est que le problème de la distribution de l'eau devient très sensible aussi chez nous, comme dans tous les pays riches au demeurant.

L'appel national lancé au-

jourd'hui par ces trois-là aujourd'hui sera peut-être à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire politique hexagonale de ce début de siècle.

La proposition de généraliser au plus vite la gestion publique de l'eau, à rebours de ce qui fut décidé ces toutes dernières décennies, n'est pas une petite question.

Bien plutôt une proposition de révolution intellectuelle chez les décideurs politiques, notamment les maires, qui se sont laissés un peu aller à écouter trop fort les sirènes des marchands universels.

Gros fermiers

C'est d'ailleurs bien le problème soulevé en ce vendredi, tels que le disent les organisateurs d'une manifestation ouvrant le débat toute la journée : « L'eau, bien commun de l'humanité, ne peut être gérée selon les règles du marché. Or, en France, la distribution de

l'eau potable génère un chiffre d'affaire de 6,45 milliards d'euros par an. Les enquêtes le démontrent : lorsqu'une société privée gère cette ressource naturelle indispensable à l'homme, les usagers paient une facture en moyenne 27% supérieure à la facture d'une régie publique ».

Chose que l'on sait moins chez les édiles de France et de Navarre, c'est cette vérité première assénée dans la foulée par les précités organisateurs : « La gestion publique de l'eau potable en France est possible quelle que soit la taille de la commune, de la plus grande ville au plus petit village rural ».

Michel Partage le sait bien, qui a repris en main la gestion et de la distribution et de l'assainissement en 2002 au plus grand bonheur d'une collectivité de 1000 habitants seulement.

Il est vrai que les deux

mastodontes (ex-Lyonnaises des eaux : ex-Générale des eaux) privés qui se partagent dans l'Hexagone le très juste - sans jeu de mots - marché de l'eau ont usé de tous les stratagèmes, de toutes les influences, on en passe et pas forcément des meilleures, pour convaincre à tour de bras les élus républicains qu'il valait mieux leur confier le boulot, souvent au prétexte du « savoir-faire ».

On verra aujourd'hui, et entre autres, que l'expertise en question peut se trouver ailleurs, notamment chez le personnel territorial, et que les compétences des deux énormes fermiers du traitement des eaux sont surtout financières, fondées sur le bénéfice « à deux chiffres » et autres machins qui n'ont rien à voir avec l'intérêt public.

Suite sur le fond des débats dans nos prochaines éditions.

Claude GAUTHIER